

Assemblée générale du CIL La Gare & Les Côtes du Plan
Samedi 18 mai 2019 - Salle du Hameau de la Gare

I. Présents.

Robert BENEVENTI, Maire d'Ollioules

Michel THUILIER, 2^{ème} Adjoint délégué à la sécurité

Geneviève BARBIER, 4^{ème} Adjointe déléguée aux CIL des quartiers Ouest

Michel OLLAGNIER, Conseiller Municipal délégué au développement durable

Pierre-Marie GASQUY, secrétaire du cabinet du Maire

Thierry SAIAS, Président du CIL

Robert LAINO, Secrétaire

Et 30 adhérents.

II. Bilan financier 2018.

L'assemblée générale commence par le bilan financier de l'année écoulée.

Le CIL dispose de 6095,43 euros en banque et en caisse.

Le résultat net de l'exercice 2018 est positif de 114.08 euros, avec 508 euros de cotisations des adhérents. Le vide-grenier reste la recette principale.

Les dépenses principales sont également le vide-grenier, le repas de fin d'année la fête des voisins, ainsi que les dépenses de fonctionnement.

Ce bilan est mis aux voix et validé à l'unanimité des présents.

III. Bilan moral 2018 et exposé du CIL.

Le président présente le bilan moral de son bureau sur l'année 2018.

Le CIL a participé à plusieurs événements organisés par la mairie.

- La galette des rois et vœux du Maire aux associations.
- La fête de la soupe.
- Le forum des associations.
- Le téléthon.
- La réunion sur le bilan énergétique des habitants. Monsieur SAIAS rappelle qu'il tient à la disposition des riverains qui le souhaitent, les coordonnées de la personne concernée.
- Le corso-fleuri, pour lequel le CIL a décoré un char comme à chaque édition.

Le Corso fleuri, pour lequel le CIL a décoré un char comme à chaque édition, 10 samedis ont été passés à fabriquer le char et le recouvrir de fleurs achetées par la ville. Monsieur le Maire les félicite pour leur engagement.

- L'inauguration du giratoire Romuald Barbier.

Le CIL a tenté d'organiser une sortie à San Remo, qui a été reportée 2 fois et finalement annulée.

Le CIL fait sa permanence tous les 1^{ers} mercredis du mois à la salle du Hameau de 16h à 18h.

Plusieurs réunions avec la Mairie ont eu lieu pour la nouvelle route des côtes du plan. Ce nouvel aménagement donne entièrement satisfaction et il était très attendu. 2 remarques du CIL : il faudrait ajouter un panneau directionnel « Côtes du Plan » sur le giratoire Trotobas, et enlever l'ancien panneau « Voie sans issue » à l'ancienne entrée du chemin des côtes du plan.

Monsieur SERTILLANGE indique qu'il serait également utile de prendre ce panneau « Voie sans issue » pour l'installer au début de la partie privative du chemin de Piédardan, au droit de sa propriété, car nombreux sont les automobilistes à ne pas savoir que c'est un cul de sac et à se retrouver coincés.

Monsieur SAIAS demande également qu'une ligne blanche continue soit tracée sur la RD11 devant l'ancienne entrée des côtes du plan, afin que plus personne ne coupe la route à cet endroit. Monsieur le Maire indique que ce sera demandé au Conseil Départemental.

Monsieur SAIAS poursuit son bilan avec le RDV qui a eu lieu avec Monsieur le Maire pour évoquer l'état de la placette du hameau. Un panneau d'interdiction des jeux et des dépôts d'encombrants de toutes sortes avait été promis et n'a pas été installé. Monsieur le Maire indique que ce sera fait, afin de permettre aux policiers municipaux de verbaliser. Par ailleurs, Monsieur SAIAS évoque aussi l'insécurité qui règnerait sur le petit parking à côté du tunnel sous l'autoroute.

Monsieur le Maire annonce que l'installation de caméras est prévue pour après les travaux qui vont amener à condamner l'accès à ce parking pendant quelques mois.

Monsieur SAIAS continue en évoquant la visite de quartier d'octobre 2018 durant laquelle a été posée la question du remblai dans le virage GIRAN au bord de la RD11.

Monsieur le Maire explique que cela a été fait par le Conseil Départemental. Ils ont retiré le bitume et ont créé cet espace pour y faire un aménagement paysager. Le souci vient du fait que le Conseil Départemental n'a pas de marché public pour ce genre d'aménagement et il revient donc à la métropole de terminer les travaux et d'y faire un espace vert. Geneviève BARBIER et Gilles HERMITTE sont chargés de proposer un projet simple et sans trop d'entretien pour égayer cet endroit.

Monsieur SAIAS demande comment avance le chantier de l'échangeur autoroutier d'Ollioules-Sanary.

Monsieur le Maire explique que le responsable du chantier, Monsieur APTEL, va être remplacé par une nouvelle personne. La Mairie était satisfaite de la collaboration et du contact avec Monsieur APTEL et espère que le prochain responsable sera aussi accessible et à l'écoute.

D'après les dernières informations, le chantier avance selon le planning prévu.

Heureusement, la mare à batraciens va être réalisée à l'endroit initialement prévu vers le haut du chantier, et pas à côté des habitations.

Monsieur SAIAS demande quand la route de la gare sera de nouveau fermée à cause du chantier.

Monsieur le Maire indique que cette nouvelle fermeture aura lieu à cause du problème technique rencontré au début du chantier, qui a entraîné l'inversion du planning initial. La fermeture sera signalée à l'avance.

Monsieur SAIAS interroge Monsieur le Maire sur le projet d'installation du tout à l'égout au chemin du Four.

Monsieur le Maire explique qu'à l'occasion de la restauration de la petite maison située au-dessus du marché agricole en bordure de la route de Sanary, en vue de l'installation d'un agriculteur, une nouvelle canalisation va être posée, qui permettra d'installer 3 WC au marché, et qui sera prolongée sous la RD11 vers le chemin du Four.

Monsieur SAIAS informe Monsieur le Maire que plusieurs personnes ont été verbalisées pour des manquements aux obligations légales de débroussaillage.

Monsieur le Maire explique que depuis plusieurs années, un arrêté préfectoral détermine des règles qui étaient assez peu appliquées comme il faut. Le Préfet a donc durci sa position en raison des risques d'incendie grandissants, et a mandaté l'ONF pour faire le tour des communes avec des agents de Police Municipale (car ce domaine entre dans la compétence des pouvoirs de police des Maires). A Ollioules, une soixantaine de PV ont été dressés, ce qui est assez peu, et uniquement après visite de concertation sur site avec les propriétaires concernés et délais de mise en conformité.

Madame TOMATIS au chemin Franca explique que des branches d'arbres touchent les fils électriques tout le long du chemin. Monsieur le Maire charge Michel OLLAGNIER de voir ce problème avec ENEDIS.

Monsieur SAIAS informe Monsieur le Maire d'un projet à la gare d'Ollioules de créer une boucle pour le retournement des trains qui assureraient une liaison quotidienne Ollioules-Carnoules avec un cadencement toutes les 10 minutes.

Monsieur le Maire explique être déjà au courant de ce projet, mais ne pas avoir d'éléments supplémentaires à apporter car la concertation publique commencera au mois de juin seulement.

Monsieur SAIAS termine les questions du CIL en signalant son regret de ne pas avoir été informé de l'arrêté ministériel classant Ollioules en état de catastrophe naturelle. Il l'a appris trop tard. Monsieur le Maire explique que cet arrêté a été publié dans les journaux et sur le site internet, ainsi que Facebook. Il est vrai qu'un courrier n'a pas été adressé aux CIL et ce sera corrigé pour la prochaine fois.

IV. Questions diverses.

Monsieur SAIAS passe maintenant la parole aux adhérents, car l'ordre du jour est épuisé.

Monsieur LAINO demande aux adhérents des chemins des giroflées et des capucines leur accord pour faire effectuer la débroussaillage des chemins par un professionnel par l'intermédiaire du CIL. qui récupèrera la quote-part de chacun afin de régler le prestataire.

les riverains présents sont tous d'accord.

Mr LAINO s'engage à faire le suivi de la prestation.

Monsieur BRAVIN signale devant l'ancienne forge MARIA une grosse machine qui est placée sur la voie publique.

Monsieur le Maire le corrige, ce laminoir est placé sur la bande de terrain privé située devant le hangar et ne dépasse pas sur la voie publique.

Monsieur RAFFARD se plaint des habitants de la maison BERTHA, qui causent du bruit au quotidien, et des dégradations récurrentes.

Monsieur le Maire explique avoir bien connaissance de la situation. Mais le propriétaire est privé et il ne répond pas aux sollicitations de la commune. Monsieur THUILIER est chargé de le contacter.

Monsieur CARUSO demande si un projet de sécurisation de la sortie sur la RD11 de la Montée de la Farigoulette est à l'ordre du jour avec les travaux de l'échangeur.

Monsieur le Maire explique que la solution la plus sécurisée est de faire des demi-tours aux giratoires situés à proximité et d'empêcher les automobilistes de couper la voie. On va demander qu'une ligne droite continue soit tracée à cet endroit par le Département.

Madame MOUTTE souhaite savoir si le tout à l'égout pourrait être installé au chemin des Coquelicots.

Monsieur le Maire explique que cela semble faisable techniquement à première vue. En revanche, c'est onéreux pour les riverains car quand le tuyau est installé, les riverains ont l'obligation de s'y raccorder à leurs frais. Par ailleurs, le prix du mètre cube d'eau de ville double quand il y a le tout à l'égout, en raison des taxes d'assainissement.

Monsieur SPARACIA demande quand la fibre sera-t-elle disponible. Monsieur SAIAS explique qu'elle est déjà installée, mais pas encore disponible pour les particuliers.

Monsieur le Maire ajoute que pour les entreprises comme celle de Monsieur SPARACIA, elle doit déjà être raccordable. Il faut qu'il contacte les fournisseurs.



C.I.L. LA GARE
COTES DU PLAN

Monsieur RICHAUD (1120 RD11 – 06.10.08.32.94) indique que les plots pour empêcher les cyclistes de se mettre sur le trottoir sont inefficaces. Il demande une vraie chicane.

Monsieur le Maire indique que le Département va venir voir sur place de nouveau, car la situation de ce trottoir n'est pas claire. Un RDV sur site va être organisé.

Monsieur D'AVANZO signale que la route de la gare n'est jamais nettoyée. Les parterres de fleurs sont mal entretenus.

Monsieur le Maire indique que ce sera fait.

Madame MAREVILLE demande que le STOP devant le portail de la propriété GHARBI au chemin des côtes du plan soit reculé car les voitures qui sortent du chemin de la Marude ne peuvent pas tourner quand un véhicule est arrêté à ce STOP.

Monsieur le Maire explique que Gilles HERMITTE va aller voir sur place si c'est possible.

V. Elections au Conseil d'Administration.

Messieurs BRAVIN, BACHELET et ABERBACHE sont candidats. Ils sont tous les 3 élus à l'unanimité.

Assemblée générale du CIL La Gare & Les Côtes du Plan **Samedi 18 mai 2019 – Salle du Hameau de la Gare**

Demands	Demands	Actions	Notes
Ajouter un panneau directionnel « Côtes du Plan » sur le giratoire Trotobas, et déplacer l'ancien panneau « Voie sans issue » situé à l'ancienne entrée du chemin des côtes du plan vers le début de la partie privée du chemin.	M. SAIAS M. SERTILLANGE	DST/SB	
Ecrire au Cdtal pour une ligne blanche continue sur la RD11 devant l'ancienne entrée des côtes du plan et montée de la Farigoulette	M. SERTILLANGE M. SAIAS	PMG	



Placette du hameau, mettre un panneau d'interdiction des jeux et des dépôts d'encombrants de toutes sortes + prendre arrêté qui va avec + verbaliser	M. SAIAS M. RAFFARD	DST/PMO	
Proposer un aménagement espace vert virage GIRAN sur le délaissé du CDTal	M. SAIAS	GB/GH	
Voir ENEDIS pour les branches d'arbres qui touchent les fils chemin Franca	Mme TOMATIS	MO	
Convoquer le propriétaire de la maison BERTHA sur l'attitude de ses locataires	M. RAFFARD	MTH	
Organiser un RDV sur site avec le riverain, le service route du Cdtal, GH, PMG et MLM	M. RICHAUD 1120 route de Sanary 06.10.08.32.94		
Entretenir les espaces verts de la route de la gare	M. D'AVANZO	DST	
Reculer le STOP devant le portail de la propriété GHARBI au chemin des côtes du plan car les voitures qui sortent du chemin de la Marude ne peuvent pas tourner quand un véhicule est arrêté à ce STOP.	Mme MAREVILLE	GH	